

## ANNEXE .GAY - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .GAY

version n° 1.0 du 13 janvier 2020

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .GAY supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

### Article .GAY.1. Organisation du nommage

.GAY est une extension générique à destination de la communauté LGBTQ.

Les différents intervenants sont :

- Autorité de tutelle :  
**ICANN** : <http://www.icann.org>
- Registre :  
**Top Level Design LLC** : <https://toplevel.design>
- Opérateur technique du Registre :  
**CentralNic** : <https://www.centralnic.com>
- Registrar :  
**Gandi** : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .GAY.2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .GAY Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .GAY, définies par l'ICANN, Top Level Design LLC et CentralNic, consultables aux adresses suivantes :

- Politiques du Registre :  
<https://toplevel.design/policy>
- Politiques de CentralNic :  
<https://centralnicregistry.com/support/policies>
- Politiques de l'ICANN :  
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .GAY. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .GAY est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/gay>

### Article .GAY.3. Phases d'ouverture

L'ouverture des noms de domaine en .GAY se déroulera en plusieurs phases : deux phases de Sunrise, une période « Early Access » (EAP) et l'ouverture générale.

La première période de Sunrise se déroulera du 10 février 2020 au 31 mars 2020 et la seconde période de Sunrise du 6 avril 2020 au 6 mai 2020. La période EAP se déroulera du 11 mai 2020 au 17 mai 2020.

L'ouverture générale est prévue pour le 20 mai 2020.

Ces dates ne sont en aucun cas définitives et sont sujettes à modification par le Registre.

Les pré-enregistrements sont cependant possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais ne seront transmises au

Registre qu'à l'ouverture de la période concernée.

### Article .GAY.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :  
<http://www.gandi.net/domain/gay/info>

Les .GAY sont ouverts à tous.

Pour les noms de domaine enregistrés en Sunrise I et II, le Registre Vous réserve dix noms de domaine correspondant en IDN latin (générés automatiquement) pour une durée de un an. Vous serez en mesure d'activer ces noms de domaine dans un délai de un an en utilisant le token fourni par le Registre.

### Article .GAY.5. Sunrise I

#### 5.1 Règles d'éligibilité

Pour la première phase de Sunrise, seuls les propriétaires d'une marque enregistrée auprès du mécanisme de protection des droits de marques « [TMCH](#) » (Trademark Clearinghouse) mis en place par l'ICANN sont éligibles à effectuer une demande en période de Sunrise.

En tant qu'agent de marque auprès de TMCH, Gandi peut Vous proposer de procéder à l'enregistrement de Vos marques auprès de TMCH (service réservé à Nos clients Corporate, veuillez contacter Notre [équipe Corporate](#)).

Les conditions d'éligibilité à l'enregistrement d'une marque auprès de TMCH et les règles applicables sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.trademark-clearinghouse.com/downloads>

Une fois Votre marque validée, TMCH génère un ou plusieurs noms (« labels ») correspondant strictement à l'identique à Votre marque.

Lors de la soumission de Votre marque auprès de TMCH, Vous pouvez notamment choisir de bénéficier du service de Sunrise, sous réserve de la validation de Votre marque par TMCH. Le service de Sunrise inclut :

- la génération d'un fichier « SMD » (Signed Mark Data) attestant de la validation de Votre marque et Vous permettant de procéder à des demandes d'enregistrement en période de Sunrise d'un ou plusieurs noms de domaine correspondant strictement à l'identique au(x) « label(s) » générés, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et règles établies par le Registre concerné,
- l'envoi de notifications (NORNs) Vous informant qu'un nom de domaine correspondant au nom de Votre marque a été enregistré par un tiers durant une période de Sunrise.

Lors de Votre demande sur Notre interface, il Vous faudra uploader Votre fichier « SMD » qui sera soumis à vérification.

#### 5.2 Règles d'attribution

Les demandes sont traitées selon la règle du premier arrivé premier servi.

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Sunrise, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

### **5.3 Règlement des litiges**

Tout litige relatif à la validation de Votre marque auprès de TMCH doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par TMCH :

<http://www.trademark-clearinghouse.com/dispute>

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période de Sunrise doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

<https://toplevel.design/s/SDRP-gay.pdf>

### **5.4 Conditions de remboursement**

En cas de rejet de Votre demande d'enregistrement, Vous pourrez bénéficier d'un remboursement, à condition que le Registre procède au remboursement.

#### **Article .GAY.6. Sunrise II**

La Sunrise II (choisissez phase « Landrush » sur Notre site internet) est ouverte aux titulaires d'une marque enregistrée auprès d'un office des marques national ou international.

Le nom de domaine demandé doit correspondre à l'identique à Votre marque et Vous devrez Nous fournir le certificat de marque correspondant que Nous transmettrons au Registre pour vérification. Le nom de domaine ne sera effectivement enregistré qu'une fois Votre demande validée par le Registre.

Les demandes sont traitées selon la règle du premier arrivé premier servi.

En cas de rejet de Votre demande d'enregistrement, Vous pourrez bénéficier d'un remboursement, à condition que le Registre procède au remboursement.

#### **Article .GAY.7. EAP**

Pendant la période EAP toute personne peut enregistrer un nom de domaine à un tarif plus élevé. Le tarif d'enregistrement pendant cette période est dégressif dans le temps tel qu'indiqué sur Notre interface.

#### **Article .GAY.8. « Trademark Claim Notice » période**

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant la Sunrise II, l'EAP et au moins 90 jours à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Étant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Étant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les

« Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

#### **Article .GAY.9. Termes réservés**

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/gay>  
(specification 5. schedule of reserved names)

#### **Article .GAY.10. Durée d'enregistrement**

La durée d'enregistrement est de 1 an pour les demandes effectuées en période de Sunrise I et II et en période EAP, et de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

#### **Article .GAY.11. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/gay>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Les noms de domaine enregistrés pendant la période de Sunrise I ou II seront soumis au même tarif pour le renouvellement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium » que Gandi n'était pas en mesure de détecter lors de Votre commande, Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Étant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Les noms de domaine non standards ont un prix de renouvellement non uniforme, de sorte que les frais pour le renouvellement d'un nom de domaine peuvent différer des autres noms de domaine.

#### **Article .GAY.12. Données personnelles**

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

#### **Article .GAY.13. Règlement des litiges**

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .GAY, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>

- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

### **Article .GAY.14. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un (1) mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de soixante (60) jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des soixante (60) derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une (1) année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

### **Article .GAY.15. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

### **Article .GAY.16. Processus de destruction**

**À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

### **Article .GAY.17. Vos déclarations et garanties**

Vous reconnaissez prendre connaissance que le Registre reverse à des associations pour la cause LGBTQ, 20 % des frais facturés aux Registrars pour l'enregistrement de chaque nom de domaine en .GAY. La liste des associations concernées est disponible sur le site internet du Registre : <https://toplevel.design/gay>

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En soumettant une demande d'enregistrement ou de modification, Vous reconnaissez que :

- Votre demande doit contenir des informations fiables, exactes et à jour, doit être faite de bonne foi, à des fins licites et ne doit pas enfreindre les droits des tiers ;
- Vous devez Vous soumettre de bonne foi à toute procédure, telle qu'édictée par le Registre et l'ICANN ;
- Vous devez accepter et Vous soumettre à l'ensemble des règles et politiques mises en place par le Registre.
- Vous devez accepter et Vous soumettre à la politique sur les droits des homosexuels du Registre : <https://toplevel.design/policy>

Comme le stipule la politique de protection des droits du registre .GAY, l'utilisation du .GAY pour des contenus anti-LGBTQ ou pour diffamer ou nuire à des individus ou des groupes LGBTQ est strictement interdite et peut entraîner une suspension immédiate de Votre nom de domaine. Les comportements interdits comprennent le harcèlement, les menaces et les discours de haine. <https://toplevel.design/policy>

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à respecter l'ensemble des lois applicables, et notamment celles relatives à la vie privée, à la collecte et la divulgation des données personnelles, à la protection des consommateurs (notamment relatives aux pratiques trompeuses et déceptrices, à l'équité en matière de prêts), au recouvrement de créances, l'agriculture biologique et aux réglementations financières.

Dans le cas où Vous utilisez Votre nom de domaine pour collecter et stocker des données sensible sur la santé ou des données financières, Vous Vous engagez à respecter les lois applicables à ces services et implémenter les mesures de sécurité requises en fonction du service offert.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, ses sociétés affiliées et filiales, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, directeurs, préposés, cocontractants, prestataires, agents et mandataires contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats (y compris en appel), découlant ou en relation avec Votre nom de domaine, y compris, notamment le choix, l'enregistrement, le renouvellement, la destruction, le transfert ou l'utilisation de Votre nom de domaine ou toute violation des règles régissant l'enregistrement d'un nom de domaine. Cette obligation de garantie perdue après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

### **Article .GAY.18. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre**

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre et/ou de l'ICANN en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- dont les informations ne sont pas fiables, exactes et à jour ou n'ont pas été mises à jour ou corrigées conformément aux règles et politiques du Registre et de l'ICANN ;
- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par le Registre (notamment la politique sur les droits des homosexuels) ou l'ICANN ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système

- des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
  - afin d'établir, revendiquer ou défendre les droits du Registre ou d'un tiers, ou d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, réelle ou potentielle du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, cocontractants, administrateurs, directeurs, représentants, préposés ou actionnaires, ou résultant de dommages causés à ces personnes ;
  - pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faites par le Registre et/ou tout Registrar ;
  - conformément aux conditions générales et contrats du Registre.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Enfin, Vous reconnaissez que les utilisations suivantes du .GAY sont interdites :

- pour inciter ou promouvoir la violence envers les personnes LGBTQ ; ou
- pour brutaliser, cyber-brutaliser ou inciter des tiers à brutaliser ; ou
- pour harceler, ou pour encourager des tiers à harceler ou blesser d'autres personnes ; ou
- pour traquer ; ou
- pour causer la peur, ou menacer de violence ; ou
- pour diffuser des discours haineux ; ou
- pour toute autre activité visant à organiser, coordonner ou permettre les objectifs énumérés ci-dessus.

Le cas échéant, Vous acceptez d'être lié par les termes et conditions du lancement initial du .GAY notamment la procédure et le processus de conformité à la période de Sunrise de l'ICANN et la Politique de règlement des litiges du Registre cela pour les périodes de Sunrise et la période d'EAP. De plus, Vous reconnaissez que le Registre n'a aucune responsabilité résultant des procédures et processus relatifs aux phases de Sunrise ou d'EAP, y compris, sans limitation : la capacité ou l'incapacité du titulaire à obtenir un nom enregistré pendant ces périodes, et les résultats de tout litige concernant un enregistrement en Sunrise

*-fin de l'annexe .GAY-*